

Pas à pas boucle des barrages sens Roques-Hautes -> Bimont

1



En descendant du Prieuré, laissez le barrage derrière vous, empruntez la piste principale (**balisage rouge**), et suivez-la sur 1,5 km. Passez devant les panneaux du Conseil départemental et ses aires aménagées. La piste s'oriente ensuite vers le sud et longe la Réserve naturelle de Sainte-Victoire pour atteindre le plateau.

2



Au niveau de la patte d'oie, pour rejoindre le parking de Bimont, continuez votre chemin par la piste de droite (**balisage rouge**) et suivez-la sur 500 m. Le tracé s'oriente vers l'ouest et emprunte une rampe bétonnée pentue qui s'adoucit ensuite en s'orientant vers le sud.

3



A l'intersection, quittez le tracé rouge pour bifurquer à droite et empruntez la piste (**balisage vert**) en direction du barrage Zola sur 1,7 km. La piste s'étire en sous-bois, s'élève jusqu'à l'oppidum de l'Infernet avant de redescendre vers le barrage Zola.

4



Traversez le barrage Zola et 50 m après le panneau d'information de la Société du Canal de Provence, quittez la piste et le tracé vert pour vous engager sur un sentier montant en pente raide sur votre droite (**balisage jaune**). Suivez-le sur 2,9 km. Le sentier rejoint le parking de Bimont.

Chemin de contournement - Fermeture Barrage de Bimont

Pas à pas / sens Roques-Hautes ->Bimont

